COGECO COMMUNICATIONS

Communiqué
Pour diffusion immédiate

Cogeco Câble inc. publie ses résultats financiers du deuxième trimestre de l'exercice 2015

- ***Pour le deuxième trimestre, les produits ont atteint 509,5 millions $, soit une hausse de 4,8 %;***
- ***Le BAIIA ajusté(1) a augmenté de 4,4 %, pour atteindre 231,3 millions $;***
- ***Un dividende trimestriel de 0,35 $ par action a été déclaré, soit une hausse de 16,7% comparativement à l'exercice 2014;***
- ***La filiale de la Société, Cogeco Câble Canada, a lancé les services de télévision numérique TiVo au Québec le 30 mars 2015.***

Montréal, le 8 avril 2015 – Cogeco Câble inc. (TSX : CCA) (« Cogeco Câble » ou la « Société ») a annoncé aujourd'hui ses résultats financiers pour le deuxième trimestre de l'exercice 2015 clos le 28 février 2015.

Pour le deuxième trimestre et les six premiers mois de l'exercice 2015 :

- Au deuxième trimestre, les produits ont augmenté de 23,5 millions $, ou 4,8 %, pour atteindre 509,5 millions $, stimulés par la croissance de 0,3 % des Services de câblodistribution canadiens, de 18,3 % des Services de câblodistribution américains et de 6,4 % des Services de données aux entreprises. Pour la période de six mois close le 28 février 2015, les produits ont augmenté de 45,5 millions $, ou 4,7 %, pour atteindre plus de 1,0 milliard $, stimulés par la croissance de 1,0 % des Services de câblodistribution canadiens, de 16,8 % des Services de câblodistribution américains et de 5,0 % des Services de données aux entreprises. La hausse des produits pour les deux périodes résulte de la croissance interne de toutes nos unités d'exploitation, conjuguée aux taux de change favorables en ce qui concerne nos établissements à l'étranger par rapport à l'exercice précédent;

- Le BAIIA ajusté a augmenté de 9,6 millions $, ou 4,4 %, pour atteindre 231,3 millions $, par rapport au deuxième trimestre de l'exercice 2014, et de 17,0 millions $, ou 3,9 %, pour atteindre 450,1 millions $, par rapport aux six premiers mois de l'exercice précédent. La progression résulte principalement de l'amélioration des résultats de tous nos secteurs opérationnels ainsi que des taux de change favorables en ce qui concerne nos établissements à l'étranger par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent;

- La marge d'exploitation(1) a légèrement diminué, passant de 45,6 % à 45,4 % au deuxième trimestre et de 45,1 % à 44,7 % durant les six premiers mois, par rapport aux périodes correspondantes de l'exercice précédent, en raison essentiellement de la proportion plus élevée des secteurs des Services de données aux entreprises et des Services de câblodistribution américains, facteurs partiellement contrebalancés par l'augmentation enregistrée par le secteur des Services de câblodistribution canadiens;

- Pour le deuxième trimestre, le bénéfice de la période s'est chiffré à 58,9 millions $, ou 1,21 $ par action, contre 60,4 millions $, ou 1,24 $ par action, à l'exercice 2014, ce qui représente une baisse de 2,4 % essentiellement imputable à l'augmentation des amortissements, des charges financières et des impôts sur le résultat, partiellement contrebalancée par l'augmentation du BAIIA ajusté. Pour le premier semestre de l'exercice 2015, le bénéfice de la période s'est chiffré à 115,6 millions $, ou 2,37 $ par action, contre 110,1 millions $, ou 2,26 $ par action, à la période correspondante de l'exercice précédent, ce qui représente une hausse de 5,0 % qui tient essentiellement à l'augmentation du BAIIA ajusté, facteur partiellement contrebalancé par l'augmentation des amortissements, des charges financières et des impôts sur le résultat;

• Pour le deuxième trimestre, les flux de trésorerie nets(1) ont diminué de 20,1 millions $, pour s'établir à 73,1 millions $, comparativement à 93,2 millions $ au deuxième trimestre de l'exercice 2014, en raison essentiellement de l'augmentation de 22,6 millions $ des acquisitions d'immobilisations corporelles. Pour la période de six mois close le 28 février 2015, les flux de trésorerie nets ont diminué de 23,3 millions $ pour s'établir à 138,1 millions $, comparativement à 161,4 millions $ au premier semestre de l'exercice 2014, en raison essentiellement de l'augmentation de 41,1 millions $ des acquisitions d'immobilisations corporelles, contrebalancée par l'augmentation du BAIIA ajusté de 17,0 millions $;

(1) Les termes désignés n'ont pas de définition normalisée selon les IFRS; par conséquent, ils peuvent ne pas être comparables avec des mesures semblables utilisées par d'autres sociétés. Pour plus de détails, se reporter à la rubrique « Mesures financières non définies par les IFRS » du rapport de gestion.

• Pour le deuxième trimestre de l'exercice 2015, les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation ont atteint 198,2 millions $, contre 181,6 millions $, ce qui représente une augmentation de 16,6 millions $, ou 9,1 %, par rapport au deuxième trimestre de l'exercice 2014. La variation pour le trimestre tient essentiellement à l'augmentation du BAIIA ajusté, conjuguée à la diminution des charges financières versées et des impôts sur le résultat versés. Pour les six premiers mois, les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation ont diminué de 24,4 millions $ pour atteindre 220,3 millions $, contre 244,7 millions $ au premier semestre de l'exercice 2014. La diminution pour la période tient essentiellement à la diminution des variations des activités d'exploitation sans effet sur la trésorerie, facteur partiellement contrebalancé par l'augmentation du BAIIA ajusté;

• La Société a révisé ses projections financières pour l'exercice 2015 et la direction prévoit que les produits augmenteront de 20 millions $ pour atteindre 2,05 milliards $, que le BAIIA ajusté augmentera de 10 millions $ pour atteindre 935 millions $ et que les flux de trésorerie nets augmenteront de 10 millions $ pour se chiffrer à 290 millions $ en raison de l'appréciation du dollar américain et de la livre sterling par rapport au dollar canadien;

• Un dividende déterminé trimestriel de 0,35 $ par action a été versé aux porteurs d'actions subalternes à droit de vote et d'actions à droits de vote multiples, ce qui représente une augmentation de 0,05 $ par action, ou 16,7 %, par rapport au dividende de 0,30 $ par action versé au deuxième trimestre de l'exercice 2014. Les versements de dividendes au cours des six premiers mois de l'exercice 2015 ont totalisé 0,70 $ l'action, contre 0,60 $ l'action à la période correspondante de l'exercice 2014;

• Au cours de sa réunion du 8 avril 2015, le conseil d'administration de Cogeco Câble a déclaré un dividende déterminé trimestriel de 0,35 $ par action pour les actions à droits de vote multiples et les actions subalternes à droit de vote payable le 6 mai 2015;

• Le 30 mars 2015, la filiale de la Société, Cogeco Câble Canada, a procédé au lancement officiel des services de télévision numérique avancée TiVo au Québec, ce qui complète le déploiement de TiVo dans nos zones de couverture canadienne et américaine. TiVo est le chef de file en matière de services de télévision avancée. L'expérience TiVo offre aux téléspectateurs des fonctions de recherche, de découverte, de visionnement et d'enregistrement universelles et simples à partir de tout appareil, créant ainsi l'ultime expérience de visionnement; et

• Le 26 mars 2015, le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (le « CRTC ») a publié sa décision finale à l'égard de son instance publique *Parlons télé*. Le nouveau cadre réglementaire, essentiellement aligné sur les recommandations que la Société a formulées, crée un contexte idéal pour la croissance future de nos services vidéo qui cadre avec les attentes des clients.

« Nous sommes satisfaits de nos résultats financiers pour le deuxième trimestre de l'exercice 2015 », a déclaré M. Louis Audet, président et chef de la direction de Cogeco Câble inc. « Nous continuons à maintenir une discipline rigoureuse en matière de contrôle des coûts par la façon dont nous tirons parti de nos dépenses tout en continuant de saisir les occasions de croissance. »

« Nous sommes heureux de constater l'amélioration de nos résultats en matière d'acquisition et de rétention de clients de la câblodistribution au Canada et aux États-Unis, et les Services de données aux entreprises sont maintenant bien positionnés pour tirer parti des occasions de croissance », a poursuivi M. Audet.

« Le premier semestre étant achevé, j'ai bonne confiance que notre performance demeurera solide et je suis convaincu que Cogeco Câble inc. atteindra ses projections révisées pour 2015 », a conclu M. Audet.

AU SUJET DE COGECO CÂBLE

Cogeco Câble inc. (www.cogeco.ca) est une société de télécommunications. Elle est le 11e câblodistributeur en importance en Amérique du Nord. Au Canada, elle exerce ses activités sous le nom de Cogeco Câble Canada au Québec et en Ontario et, aux États-Unis, sous le nom d'Atlantic Broadband, dans l'ouest de la Pennsylvanie, le sud de la Floride, le Maryland/Delaware et la Caroline du Sud. Cogeco Câble inc. fournit à sa clientèle résidentielle et d'affaires des services de télévision analogique et numérique, d'Internet haute vitesse et de téléphonie au moyen de ses réseaux de fibres bidirectionnels à large bande. Par l'intermédiaire de ses filiales Cogeco Services Réseaux et Peer 1 Hosting, Cogeco Câble fournit à sa clientèle commerciale une gamme de services de technologies de l'information (services de co-implantation, d'hébergement géré et dédié, de gestion des technologies de l'information, d'informatique en nuage et de connectivité) grâce à 20 centres de données informatiques, à des réseaux de fibre bien développés à Montréal et à Toronto et à divers points de présence en Amérique du Nord et en Europe. Les actions subalternes à droit de vote de Cogeco Câble inc. sont inscrites à la Bourse de Toronto (TSX : CCA).

- 30 –

Source :	**Cogeco Câble inc.** Patrice Ouimet Premier vice-président et chef de la direction financière Tél. : 514-764-4700
Renseignements :	**Médias** René Guimond Vice-président, affaires publiques et communications Tél. : 514-764-4700
Conférence téléphonique pour les analystes financiers :	**Le jeudi 9 avril 2015 à 11 h** (heure avancée de l'Est) Les représentants des médias sont invités à assister à titre d'auditeurs seulement.
	Prière d'appeler cinq minutes avant le début de la conférence en utilisant une des liaisons téléphoniques suivantes :
	Numéro d'accès pour le Canada et les États-Unis : **1-800-524-8950** Numéro d'accès international : **+ 1-416-260-0113** Code de confirmation : **3132273** Par Internet à l'adresse : www.cogeco.ca/investors
	Pour écouter la retransmission de la conférence téléphonique, accessible jusqu'au 15 avril 2015, veuillez composer l'un des numéros suivants :
	Numéro d'accès pour le Canada et les États-Unis : **1-888-203-1112** Numéro d'accès international : **+ 1-647-436-0148** Code de confirmation : **3132273**